

RÔLES, ACTIVITÉS CLÉS ET COMPÉTENCES DE L'INTERVENANTE PRIVILÉGIÉE DES SIPPE

*SERVICES INTÉGRÉS EN PÉRINATALITÉ ET POUR LA PETITE ENFANCE À
L'INTENTION DES FAMILLES VIVANT EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ*

TABLEAUX

Novembre 2012 (MISE À JOUR)



Auteure

Isabelle Duguay, Agente de planification, programmation et recherche
Direction de santé publique de la Montérégie

Avec la collaboration de

Luce Bordeleau, Agente de planification, programmation et recherche
Direction de santé publique de la Montérégie

Remerciements pour collaboration spéciale

Sylvie Bériault, agente de planification, programmation et recherche,
Lydia Rocheleau, agente de planification, programmation et recherche et responsable d'équipe,
Andrée Brunet, agente de planification, programmation et recherche,
Direction de santé publique de la Montérégie

Validation par les membres du Comité de travail pour le développement continu des compétences de l'intervenante privilégiée des CSSS dans le cadre du programme SIPPE

(par ordre alphabétique)

Manon Fleury, Chef d'administration de programme, CSSS Richelieu-Yamaska
Monic Frank, Superviseur clinique des SIPPE, CSSS Champlain—Charles-Lemoyne
Lucie Levasseur, Assistante au supérieur immédiat (ASI), CSSS Haut-Richelieu—Rouville
Renelle Poitras, Assistante au supérieur immédiat (ASI), CSSS Pierre-Boucher
Nathalie Scott, Chef d'administration de programme, CSSS de la Haute-Yamaska
Linda Simard, Chef d'administration de programme, CSSS Haut-Richelieu—Rouville

Tableau 1 — Rôles et activités clés de l'intervenante privilégiée des SIPPE

RÔLE no 1 - Acquérir et développer en continu une expertise clinique en lien avec l'approche préventive des SIPPE dans une perspective écologique	RÔLE no 2 - Travailler en interdisciplinarité au sein d'une équipe multidisciplinaire	RÔLE no 3 - Offrir un accompagnement individualisé aux enfants et aux familles vivant en contexte de vulnérabilité	RÔLE no 4 - Collaborer avec les partenaires intersectoriels
<ol style="list-style-type: none"> Détient les notions cliniques de base nécessaires à l'intervention préventive (intervention en contexte de pauvreté, approche biopsychosociale, soutien au développement de l'enfant, modèle écologique, etc.). Applique les principes directeurs de l'intervention proposés dans le cadre de référence des SIPPE (ex. : renforcement du pouvoir d'agir, approche par petits pas, etc.). Intègre dans sa pratique les outils d'intervention élaborés par le MSSS pour les SIPPE (ex. : guide d'intervention sur l'attachement, guide d'intervention pour favoriser le développement des enfants de 1 à 5 ans, etc.). Applique les principes de base de la relation d'aide en mobilisant les parents vers des changements de comportement tout en respectant les principes éthiques (empathie, écoute, communication, respect des spécificités et du rythme de la famille, consentement éclairé, etc.). 	<ol style="list-style-type: none"> Contribue au travail interdisciplinaire en mettant à profit ses compétences, en vue d'une intervention concertée, pour répondre aux besoins multiples des enfants et des familles. Fait appel à l'expertise des membres de l'équipe et reconnaît cette dernière comme un lieu essentiel de développement professionnel et de soutien mutuel. Adopte des attitudes interprofessionnelles positives (ex. : respect, ouverture, écoute active, confiance mutuelle, saine communication, etc.). Favorise les collaborations entre les membres de l'équipe en participant activement aux discussions de cas. Planifie et structure les discussions de cas qu'elle présente à l'équipe. 	<ol style="list-style-type: none"> Utilise un langage adapté pour présenter l'offre de service des SIPPE afin d'obtenir un consentement éclairé des familles éligibles. Soutien et accompagne les familles vivant en contexte de vulnérabilité en favorisant la continuité relationnelle et la construction d'un lien de confiance avec celles-ci. Encourage le père et la mère à utiliser les ressources de la communauté. Soutien et accompagne les parents dans leur insertion sociale, l'apprentissage de leurs rôles parentaux et l'adoption de saines habitudes de vie. S'efforce d'établir des liens avec le professionnel qui assure le suivi de grossesse de la femme enceinte (médecin, sage-femme, infirmière praticienne spécialisée). Modification, novembre 2012 Dans son accompagnement, tient compte des autres enfants dans la famille. Toutefois, pour les enfants âgés de plus de cinq ans nécessitant un suivi, l'intervenante établit les liens avec les autres services du CSSS afin que la famille reçoive le soutien nécessaire (ex. : intervenante psychosociale en milieu scolaire, CAFE). Offre des visites à domicile selon une intensité variant en fonction de l'âge de l'enfant (voir cadre de référence) et en s'ajustant aux besoins évolutifs de la famille. Intègre systématiquement, dans ses visites à domicile, des activités avec les parents et les enfants de manière à soutenir les pratiques parentales propices au développement optimal de l'enfant et en encourage le réinvestissement quotidien (ex. : guide d'intervention sur l'attachement, guide d'intervention pour favoriser le développement des enfants de 1 à 5 ans). Favorise la participation de la famille à des activités de groupe visant le développement optimal de l'enfant (activités de stimulation précoce offertes dans la collectivité, activités de groupe, etc.). Favorise l'intégration et le maintien des enfants âgés de 2 à 5 ans en services de garde éducatifs à l'enfance (SDGEE) de qualité. 	<ol style="list-style-type: none"> Connaît les partenaires et les activités de la table locale d'action intersectorielle en petite enfance et au besoin, travaille en collaboration avec l'organisateur communautaire. Connaît l'ensemble des services du continuum en périnatalité et en petite enfance, soit les missions, les conditions d'accès et les mécanismes de références des différents partenaires et collaborateurs concernés par la petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> à l'interne; au niveau des ressources communautaires; au niveau des établissements régionaux; Connaît et utilise les ententes locales inter établissements. Élabore au besoin des PSI dans une perspective de continuité de services. Entretient des relations de collaboration (coopération) et de confiance avec les partenaires internes, les ressources communautaires et les établissements régionaux.

Tableau 1 — Rôles et activités clés de l'intervenante privilégiée des SIPPE (suite)

RÔLE no 1 - Acquérir et développer en continu une expertise clinique en lien avec l'approche préventive des SIPPE dans une perspective écologique	RÔLE no 2 - Travailler en interdisciplinarité au sein d'une équipe multidisciplinaire	RÔLE no 3 - Offrir un accompagnement individualisé aux enfants et aux familles vivant en contexte de vulnérabilité	RÔLE no 4 - Collaborer avec les partenaires intersectoriels
<p>5. Considère et tient en compte dans sa pratique que la santé et le développement des enfants sont influencés par les différents systèmes du modèle écologique (microsystème, mésosystème, exosystème, macrosystème, chronosystème).</p> <p>6. Connaît et met à jour ses connaissances des mesures d'aide financière pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité (ex. : programme de soutien financier pour les mineures enceintes).</p> <p>7. Reconnaît ses limites professionnelles et au besoin, est proactive pour demander des consultations cliniques ponctuelles à la superviseure clinique des SIPPE.</p> <p>8. Protège et rehausse la dignité humaine en respectant les croyances et circonstances sociales, culturelles et personnelles des familles.</p>	<p>6. Participe activement aux supervisions cliniques de groupe offertes à l'équipe SIPPE dans une perspective d'interdisciplinarité.</p> <p>7. Adhère aux valeurs et respecte les règles de fonctionnement de l'équipe.</p> <p>8. Lorsque requis, coordonne, au sein de la famille, les contributions ponctuelles des autres membres de l'équipe.</p> <div data-bbox="728 1143 962 1224" style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; display: inline-block; color: red; font-weight: bold;"> Nouveauté Novembre 2012 </div>	<p>11. Poursuit et ajuste le soutien offert aux parents comme un complément essentiel de l'intervention directe effectuée par un SDGEE auprès des enfants de 2 à 5 ans.</p> <p>12. Réalise les étapes du processus de l'intervention planifiée à caractère préventif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évalue les besoins et les forces des parents et des enfants; • échange et valide ses hypothèses et les priorités de travail auprès de la famille <u>en s'assurant de leur accord</u>; • rédige, en collaboration avec la famille, un plan d'intervention (P.I./P.I.I.) centré sur le développement optimal des enfants de 0 à 5 ans et le soutien parental qu'il fait signer par le parent; • planifie et réalise l'intervention en fonction des objectifs visés par le plan d'intervention; • révisé les objectifs et les moyens du plan d'intervention dans un délai convenu avec le parent et effectue les ajustements à sa poursuite; • lorsque requis, initie et/ou collabore à une démarche de plan de service (P.S.I.) dans les situations d'intervention partagée. <p>13. Au besoin, négocie pour l'enfant et sa famille l'obtention des services nécessaires à leurs besoins (services à l'interne et à l'externe).</p> <p>14. En fonction des besoins, réfère la famille et l'accompagne vers les ressources communautaires du milieu.</p> <p>15. Lorsqu'une difficulté émerge en cours de suivi (ex. : santé mentale, négligence, violence, déficience intellectuelle, dépendance), l'intervenante accompagne la famille vers les services répondant le mieux à ses besoins. En collaboration avec le superviseur clinique et en fonction de la gravité de la difficulté, elle évalue la pertinence que le suivi SIPPE se poursuive ou non.¹</p>	<p>6. Selon les demandes de sa direction, prend part aux initiatives locales dans la perspective de représenter les intérêts de la clientèle SIPPE.</p> <p>7. Est sensibilisé aux particularités du territoire du réseau local de services (RLS) desservi en termes de portrait des familles, de présence de services de proximité, de l'organisation des ressources et en tient compte dans la planification de l'intervention.</p>

¹ Cette activité clé a été ajoutée afin de tenir compte des nouvelles directives du MSSS pour l'orientation des enfants, des jeunes et des familles vers les services répondant le mieux à leurs besoins (printemps 2012).

Tableau 2 — Définition des compétences - Intervenante privilégiée SIPPE²

COMPÉTENCES TECHNIQUES (L'intervenante connaît...)	
1. Expertise SIPPE	Connaissance du cadre de référence des SIPPE, des outils d'intervention du MSSS pour les SIPPE et des autres outils pertinents.
2. Expertise clinique spécifique à la clientèle	Connaissances des approches cliniques efficaces et des stratégies d'intervention pertinentes à la clientèle SIPPE. Ex. : attachement, développement de l'enfant, activités de stimulation, intervention en contexte de pauvreté, etc.
3. Connaissance de mesures structurantes du réseau d'intervention	Connaissance de ses responsabilités à l'intérieur du continuum de services dans le respect de son mandat et celui de ses partenaires. Connaissance des outils et du processus de planification de services (PII/PSI).
4. Mécanismes de collaboration intraorganisationnelle, interorganisationnelle et intersectorielle	Connaissance des services et des organismes du réseau local et travaille en collaboration et en continuité avec ceux-ci dans la perspective d'un continuum de services.
5. Contexte juridique des lois encadrant les services à la périnatalité et la petite enfance	Connaissance du contexte juridique des lois (ex : Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSDGEE))et des notions de responsabilité en lien avec le mandat du CSSS et ceux de ses partenaires.
6. Éthique	Connaissance des principes éthiques que les interventions SIPPE doivent appliquer.

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES (L'intervenante est capable de...)	
7. Planification, organisation et évaluation	Planifier l'intervention, notamment les activités de stimulation en lien avec les meilleures pratiques, analyser et évaluer des besoins et effectuer une planification structurée de l'intervention.
8. Animation	Animer des groupes, des discussions de cas et participer activement à la tenue ou l'animation d'un PSI.
9. Relation d'aide	Intervenir dans un contexte de relation d'aide et utiliser des stratégies visant la construction d'un lien de confiance.
10. Travail d'équipe et collaboration	Collaborer efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire, à travailler ensemble et à profiter de la contribution de tous. S'engager dans un esprit de collaboration professionnelle, de coopération et de concertation.
11. Écoute active, compréhension et réponse	Saisir et comprendre avec justesse les pensées, les sentiments et les préoccupations des autres.
12. Innovation	Innover, créer ou adapter des interventions qui respectent les conditions d'efficacité.
13. Souplesse	Adapter ses stratégies et sa planification de service, faire preuve de flexibilité dans son approche auprès des familles et des collaborateurs.
14. Communication	Communiquer efficacement et stratégiquement avec les familles et les acteurs locaux.
15. Démarche réflexive	Capacité de réfléchir sur sa pratique, de décrire une expérience, d'évaluer les réactions et les résultats et d'en tirer des leçons pertinentes qui seront mises en pratique lors de situations similaires.

Tableaux 1 et 2 tirés du document suivant :

DUGUAY, Isabelle et coll. *Rôles, activités clés et compétences de l'intervenante privilégiée - Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité*, Longueuil, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, juin 2012, 26 p.

² Le tableau 2 est inspiré du document de l'Institut national de santé publique du Québec – INSPQ (2005) : « *Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences en santé publique et en gestion par approche populationnelle pour soutenir les centres de santé et de services sociaux* », documentation interne en lien avec le microprogramme universitaire.